

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes

DATE DU CONTRÔLE : 26/04/2021
N° DE CONTRÔLE : V981-23190
CARROSSIER (nom et adresse) : VERSALIFT France - 5 rue Henri GIFFARD Zone Gaston Febus - 64160 MORLAAS
DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION : 02/12/2022 (Voir attestation ci-jointe)

IDENTIFICATION DU VÉHICULE ⁽²⁾

(D 1)	Marque : <u>RENAULT</u>		
(D 2)	Type Variante Version : <u>VA</u>	<u>FM</u>	<u>00A16DU013D3T0</u>
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : <u>VF1VA000867063431</u>		
(F 2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (Kg) <u>3500</u>		
(F 3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (Kg) <u>4250</u>		
(G)	Masse en service (G1 + 75) (Kg) : <u>3135</u>		
(G 1)	Poids à vide national (PV) (Kg) : <u>3.060</u>	réservoir(s) plein(s)	
(J 1)	Genre national : <u>VASP</u>		
(J 3)	Carrosserie (désignation nationale) ⁽³⁾ : <u>TRAVAUX</u>		
(P 6)	Puissance administrative (CV) : <u>8</u>		
(S 1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : <u>3</u>		
(V7)	CO2 (en g/ km) : <u>336</u>		

Voir certificat de conformité du véhicule de base les rubriques suivantes : (D3), (F1), (J), (K), (P1), (P2), (P3), (U1), (U2) et (V9)

DIMENSIONS

Largeur (m) : 2,200 Longueur (m) : 6,831 Surface (m²) : 15,03

ENGAGEMENT DU CARROSSIER

je soussigné, carrossier, certifie

- disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.321-15 du code de la route;
- avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus;
- que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
 - le châssis est resté conforme au type décrit dans le certificat de conformité délivré par le constructeur et n'a subi aucune transformation ;
 - le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
 - le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximales fixées par le constructeur :
 - dans le certificat de conformité ⁽⁴⁾ ;
 - dans l'accord fourni par son service technique ⁽¹⁾ ;
- et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
- les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
- la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- le véhicule n'est pas immatriculé dans le genre (J1) TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé autre que ceux cités dans l'annexe XII de l'arrêté du 19 juillet 1954 susvisé;
- le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre (J1) et (ou) une double carrosserie (J3).

Fait à MORLAAS

Travaux public et industriels N° série : VTL37E21095 Le 26/04/2021

Poids à vide réservoir(s) vide(s) = 2.949 kg

Signature et cachet du carrossier qualifié

Véhicule sans équipement auxiliaire



(1) rayer la ou les mentions inutiles

(2) références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données du certificat de conformité du véhicule incomplet

(3) J3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues à l'annexe V de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif à l'immatriculation des véhicules.

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes

DATE DU CONTRÔLE : 26/04/2021
N° DE CONTRÔLE : V981-23190
CARROSSIER (nom et adresse) : VERSALIFT France - 5 rue Henri GIFFARD Zone Gaston Febus - 64160 MORLAAS
DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION : 02/12/2022 (Voir attestation ci-jointe)

IDENTIFICATION DU VÉHICULE ⁽²⁾

(D 1)	Marque : <u>RENAULT</u>		
(D 2)	Type Variante Version : <u>VA</u>	<u>FM</u>	<u>00A16DU013D3T0</u>
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : <u>VF1VA000867063431</u>		
(F 2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (Kg) <u>3500</u>		
(F 3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (Kg) <u>4250</u>		
(G)	Masse en service (G1 + 75) (Kg) : <u>3135</u>		
(G 1)	Poids à vide national (PV) (Kg) : <u>3.060</u>		réservoir(s) plein(s)
(J 1)	Genre national : <u>VASP</u>		
(J 3)	Carrosserie (désignation nationale) ⁽³⁾ : <u>TRAVAUX</u>		
(P 6)	Puissance administrative (CV) : <u>8</u>		
(S 1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : <u>3</u>		
(V7)	CO2 (en g/ km) : <u>336</u>		

Voir certificat de conformité du véhicule de base les rubriques suivantes : (D3), (F1), (J), (K), (P1), (P2), (P3), (U1), (U2) et (V9)

DIMENSIONS

Largeur (m) : 2,200 Longueur (m) : 6,831 Surface (m²) : 15,03

ENGAGEMENT DU CARROSSIER

je soussigné, carrossier, certifie

- disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.321-15 du code de la route;
- avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus;
- que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
 - le châssis est resté conforme au type décrit dans le certificat de conformité délivré par le constructeur et n'a subi aucune transformation ;
 - le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
 - le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximales fixées par le constructeur :
 - dans le certificat de conformité ⁽⁴⁾ ;
 - dans l'accord fourni par son service technique ⁽¹⁾ ;
 et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
 - les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
 - la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- le véhicule n'est pas immatriculé dans le genre (J1) TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé autre que ceux cités dans l'annexe XII de l'arrêté du 19 juillet 1954 susvisé;
- le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre (J1) et (ou) une double carrosserie (J3).

Fait à MORLAAS

Travaux public et industriels N° série : VTL37E21095 Le 26/04/2021

Poids à vide réservoir(s) vide(s) = 2.949 kg

Signature et cachet du carrossier qualifié

Véhicule sans équipement auxiliaire



(1) rayer la ou les mentions inutiles

(2) références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données du certificat de conformité du véhicule incomplet

(3) J3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues à l'annexe V de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif à l'immatriculation des véhicules.

Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° VUL/20.064192

En application de l'article R 321-15 du Code de la Route
et de l'Arrêté du 27 juin 2018 modifiant l'article 4 de l'Arrêté du 14 mai 2014
relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société ci-dessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale	:	VERSALIFT FRANCE
Usines/Ateliers	:	VERSALIFT FRANCE 5 et 11 rue Henri Giffard ZI Gaston Fébus 64160 MORLAAS (France)
Gammes de véhicules	:	N1 / O1 / O2
Périmètre évalué	:	Procédures d'assurance de la qualité et Evaluation initiale.
Date de la qualification	:	14 décembre 2020
Date de limite de validité	:	2 décembre 2022



Cyril MAINGOT
Secrétaire de la Marque
Certification, Audits et Inspections



UTAC CERAM

Autodrome de Linas-Monthéry • BP 20212 • 91311 MONTLHERY Cedex • France
Tél. : [00 33] 1 69 80 17 00 • Fax : [00 33] 1 69 80 17 17 • contact@utacceram.com
SAS au capital 7 800 000 € • TVA FR 89 438 725 723 • RCS EVRY : 8 438 725 723 • Code NAF : 7120 B

FO.CAL.000.098 rév.00